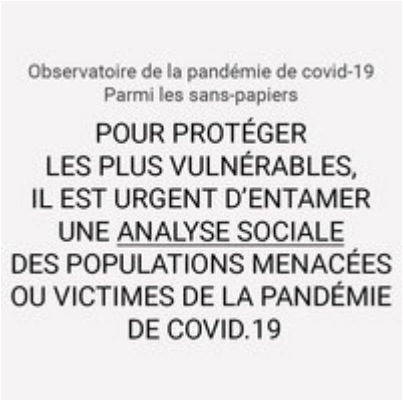

Analyse n°2 – 10 mai 20

Observatoire de la pandémie de covid-19 parmi les sans-papiers

Pour protéger les plus vulnérables, il est urgent d'entamer une analyse sociale des populations menacées ou victimes de la pandémie de covid.19

Au 7 mai, deux types d'analyses sont proposées par les experts et le gouvernement : une analyse sanitaire et une analyse économique. Parfois, certains rajoutent des nécessités « humaines ».

Ce qui est complétement absent, c'est une analyse sociale de la manière dont la pandémie touche(rait) les « populations vulnérables ».

C'est pourquoi, nous entamons ici une simple observation de tous ces lieux de vie individuelle, collective, volontaire ou forcée, qui sont concernés…

Dans notre Communiqué n°1, nous avons qualifié les 100.000 sans-papiers comme un des angles morts de la gestion du covid-19 en Belgique. Depuis lors, plusieurs prises de position publiques rappellent –si besoin était- qu'ils ne sont pas les seuls. Il nous semble important d'objectiver qui sont les populations vulnérables ?

Rappelons d'abord la prise en compte tardive des Maisons de Repos et de Soins …

Pourtant, le risque était évident et ne pouvait pas être méconnu : les personnes y sont concentrées ; avec de nombreux facteurs de comorbidité ; elles sont très âgées (et donc très sensibles au virus) ; le personnel soignant ne disposait pas du matériel de protection nécessaire, s'épuisait à la tâche et contribuait sans doute à véhiculer le virus d'une chambre à l'autre ; les hôpitaux étant saturés, certains auraient même témoigné que ces vieillards - « qui allaient de toute manière décéder vu leur âge avancé » - n'y étaient pas prioritaires.

Le résultat : plus de 50% des personnes décédées en Belgique sont mortes dans les Maisons de Repos et de Soins (environ 4.000 personnes à cette étape). Leur prise en compte par les statistiques officielles de Sciensano a pour une bonne part été tardive, voire rétroactive !

> *Comment expliquer ce retard de prise en compte des MRS … et éviter de découvrir de nouvelles populations vulnérables a posteriori plutôt que d'avoir une politique de prévention ?*

Ne faudrait-il pas faire une analyse sociale des occupants de ces MRS qui sont décédés ? 2

Lorsque des adultes sont en perte d'autonomie, qui a les moyens de rester à domicile, dispose d'une maison assez large, d'un jardin, et peut payer des aides à domicile ? Et évite ainsi la contagion ?

Dans LE SOIR du 9 mai, la Ministre Wallonne1 affirme que « En Wallonie, deux tiers des centres d'hébergements n'ont pas été touchés par le Covid-19. ». Lesquels ont été touchés (1/3), lesquels ne l'ont pas été (2/3) ? Quelles étaient les caractéristiques sociales comparées des populations des institutions concernées dans les 2 cas ?

Télécharger l'analyse compléte